

Réunion Zoom sur le thème du périscolaire

(Animateurs et animatrices, REV, pauses méridiennes, TAP, étude, goûters, centres de loisir,...) ouvert aux représentants des parents d'élèves.

Samedi 6 mars 2021

Présents à la réunion :

Carine **PETIT**, Maire du 14^{ème} arrondissement

Amine **BOUABBAS**, Premier adjoint, en charge de l'éducation, de la petite enfance, des familles et des nouveaux apprentissages

Nadine **ROBERT**, Direction des Affaires Scolaires (DASCO), Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance (CASPE)

Alexandra **SLON**, Chargée de mission Education et Nouveaux Apprentissages

et

26 représentants élus de parents d'élèves de différentes écoles maternelles et élémentaires du 14^{ème} arrondissement

1. Description de la CASPE 6-14

Nadine Robert (Cheffe CASPE)

Marie-Pierre PAQUIER (Cheffe du pôle des affaires scolaires)

Mickael ALVAREZ-CORZO (Responsable de l'Action Educative)

Virginie MOUAATARIF – Q1(Coordination territoriales de l'action éducatives)

Sandrine FOUJANET – Q2 (Coordination territoriales de l'action éducatives)

Joël LE MORELEC – Q3 (Coordination territoriales de l'action éducatives)

2. Cadre périscolaire

280 personnels d'animation titulaires et contractuels et 700 agents d'animation vacataires

Travail d'équipe variable (présence accrue à midi, moins à d'autres moments dans la journée)

Le nombre d'adultes par enfant est défini par un cadre strict : 1 adulte pour 14 enfants en maternelle et 1 adulte pour 18 enfants en élémentaire. La maire de Paris est plus restrictive et ce, dans l'intérêt des enfants : le mercredi elle a gardé les anciennes règles : 1 adulte pour 8 enfants en maternelle et 1 adulte pour 12 enfants en élémentaire

Rôle du REV

Direction pédagogique ;

Gestion des équipes ;

Déclaration des effectifs d'enfants présents ;

Déclaration des personnels encadrant les enfants ;
Contrôle de l'application des règles de sécurité ;
Gestion des ressources matérielles ;
Communication interne et externe ;

Rôle et la formation des équipes

50% des professionnels dans les équipes sont titulaires du BAFA ; 30 % sont des stagiaires BAFA et 20 % sont des personnels non qualifiés.

- L'interclasse

Ce n'est plus seulement un temps de cantine.

Obligation de proposer des activités pendant ce temps-là, même si une liberté est laissée aux enfants de faire ce qu'ils veulent au cours de ce temps d'interclasse

Une part importante du travail des professionnels sur ce temps d'interclasse porte sur l'hygiène et la santé

L'interclasse est un moment « périlleux » car impacté par le climat scolaire à ce moment-là puisque tout peut s'y jouer. Le niveau sonore est aussi à prendre en compte pendant l'interclasse car il est vecteur du confort de ce moment pour les enfants. C'est pourquoi de nombreux travaux dans différentes cantines ont été réalisés pour assurer un confort sonore acceptable aux enfants.

- Les TAP

89% des enfants participent au TAP dans le 14ème

Répartition des ateliers : une aide est apportée par des associations différentes

La Direction Jeunesse et Sport est engagée sur ce temps car l'intérêt de ces TAP est de permettre aux enfants de faire connaissance avec certaines activités sportives pour éventuellement leur donner l'envie d'en faire par la suite à l'extérieur de l'école.

Amine Bouabbas a lancé un Appel à projet pour d'autres animations.

En maternelle, c'est principalement l'équipe d'animation qui assure les différents ateliers pour ne pas multiplier le nombre d'adultes pour les petits. Il est essentiel pour la tranche d'âge des maternelles d'avoir des repères et ne pas les sursolliciter.

3. Les projets

DECLIC LANGUE

Pour développer le goût des langues étrangères par le jeu, le plus tôt possible.

A gagné un prix au niveau Europe.

Certaines écoles sont en langue renforcée. Certains centres sont italophones et hispanophone.

De bons résultats dans l'apprentissage des langues a été observés.

PUSH CAR

Pour savoir utiliser des outils...pour construire un véhicule
Cet atelier est en « standby » à cause de la crise sanitaire

ACROBOTS

Pour la découverte du codage et de la programmation, l'initiation à la robotique et reprendre la main sur les machines

Quelle place pour les parents?

“La relation avec les familles et l'école, c'est un des leviers de réussite de nos enfants ». On doit sûrement progresser dans cette collaboration et travailler sur le sens de celle-ci. Généralement, les parents sont destinataires et la Mairie va progresser pour que les parents soient considérés comme des « experts » afin de prendre en compte leurs avis.

4. Questions diverses :

- Question autour du Fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (Fijais) : ce fichier est actualisé en permanence et il est consulté plusieurs fois dans l'année concernant les professionnels qui interviennent auprès des enfants dans les écoles afin d'assurer la sécurité des enfants. Ce fichier est plus efficace que le B2.
Tous les intervenants sont fichés dans ce fichier, qu'il soit directement recruté par la Mairie ou qu'ils interviennent par le biais d'une association.
- Les protocoles sont plus restrictifs au moment du périscolaire par rapport aux interclasses : pas de possibilité d'interagir entre les groupes.
Réponse : L'harmonisation des protocoles sanitaires est travaillée localement. REV et directeur d'école travaillent d'arrache-pied pour harmoniser les protocoles afin de ne pas perturber les enfants. Difficile aussi car beaucoup de changements avec les variants de la Covid-19.
- Ateliers sur les Langues :
Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.
Déclat langue n'est pas trop déployé sur le 14è, idem sur les centres de loisirs
Le PEDT va viser à le proposer à plus d'écoles. Il essaie d'offrir une offre adaptée selon les endroits. Synergie là où déjà existant, offre de découverte là où il n'y en a pas. Offre diversifiée pour faire découvrir la culture des langues sous différentes formes (liens avec d'autres structures sur le quartier, ...) Tout est à bâtir, on peut en reparler...
- Pérennisation des animateurs ?

Comment est-ce possible qu'un animateur présent depuis 11 ans ne soit pas titularisé ? Comment faire alors qu'il donne satisfaction comparativement parfois à d'autres ? Des choses sont en cours de proposition pour ce Mr pour qu'il soit titularisé.

Il y a des cas particuliers qui sont traités, mais de manière générale, il existe un dispositif de contractualisation. Il n'y a plus de concours à proprement parlé, mais un dépôt de CV et ensuite un examen oral pour être titularisé.

Les propositions des parents ont été écoutées et mises en place dans le cadre des PEDT, donc il faut y aller car c'est super !

Pour information, une réunion de clôture du PEDT à destination de tous les parents sera organisée sur Zoom le lundi 10 mai à 18h30.

- Dommage qu'il n'y ait pas plus de REV présent à la réunion zoom de ce jour pour des exemples plus proches du terrain. La Mairie explique qu'ils y sont invités mais cette réunion était un temps de plus demandés par les parents sur un samedi car plus facile pour eux.
- Accès des formations pour les personnels vacataires ? Oui et la mairie revient vers eux s'ils ne s'en saisissent pas.
- Accès aux Musées « Ville de Paris » pour les centres de loisirs « Ville de Paris ». Dans d'autres départements, ouverture possible de musée de proximité sur des temps dédiés pendant 2 ou 3 heures pour un groupe classe. Puis 30 minutes d'aération et ensuite un autre groupe arrive. Ce serait bien de profiter de la période pour ouvrir certains musées et permettre de sortir de l'école pour les enfants et découvrir les musées de manière privilégiée. Tout ce qui pourrait se passer à l'extérieur pour les enfants serait bénéfique car les enfants jouent le jeu jusqu'à présent, mais ce serait bien de leur offrir ces temps d'extérieur.
Vigipirate ne peut pas être invoqué à chaque fois !
La mairie entend et va prendre en compte cette question, même sur des musées privés dans le 93 !
Programme de « la rue aux écoliers » a débuté
- Offre sur élémentaire et maternelle des ateliers "Push car", "Acrobots" et "Declic langue"
- Absence d'information que l'équipe d'animation soumet aux parents dans certains établissements : dommage car les réunions d'informations n'existent pas dans certaines écoles en début d'année. Le ou la REV ne participe pas au conseil d'école. La représentante de la municipalité peut aussi être absente au Conseil d'école. Outil de communication à améliorer. Les REV sont invités à tous les conseils d'école, 90% des REV sont présents dans les Conseils d'école.

Flyer et outils de communication à améliorer afin de rendre plus visible les activités des centres de loisirs. Gros travail à faire et à mettre à l'œuvre sur certains établissements. Il faut savoir que certains REV ont créé des BLOG, mais pas partout.

- Forte demande des parents pour l'apprentissage des langues à travers les ateliers TAP. Comment accélérer le déploiement ? Sur le 12-14, on va voir comment cela est possible ?
- PEDT: on laisse les enfants choisir. Il y a moment de présentation des ateliers pour que les enfants découvrent et fassent leur choix. Développer des outils de communication pour aider les enfants à choisir avec l'aide de leurs parents s'ils sont informés. Il faut savoir que le premier facteur de choix de l'enfant c'est "où va mon copain".
- Management des REV : des REV travaillent en commun et échangent sur leurs pratiques. Si problème récurrent, faire remonter à la mairie et il y aura déplacement sur l'école.
- Plateforme PARIS.fr pour le recrutement et les remplacements : cela se fait le mercredi. Progression sur le taux de remplacement.
- Évolution du profil des personnes qui se présentent pour le recrutement (50% de jeunes gens et le reste est constitué de personnes en recherche d'emploi, personnes à la retraite ...)
- Appel à projets en cours au niveau de l'arrondissement ? REV + directrice + groupe de parents pourraient y répondre ? L'association remplit un dossier et tous les dossiers sont traités en commission.
<https://www.paris.fr/pages/appel-a-projets-des-temps-d-activites-periscolaires-tap-16522>
- PAI et périscolaire : comment le REV et l'équipe d'animation sont-ils informés? Le projet d'accueil individualisé (PAI) est un document écrit qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant ou de l'adolescent en collectivité (crèche, école, collège, lycée, centre de loisirs). Il concerne les enfants et adolescents atteints de troubles de la santé comme, par exemple, une pathologie chronique (asthme), une allergie, une intolérance alimentaire.
Le REV doit être associé systématiquement avec le médecin scolaire s'il y a un PAI signé avec le directeur d'école lorsque l'enfant est aussi inscrit au périscolaire. Il est important de trouver les réponses et les adaptations pour chaque enfant concerné. Pour la signature du PAI, le REV doit être associé. Faire remonter à la mairie si blocage

- Vigilance à avoir grâce aux parents si contenus pas adaptés auxquels les enfants sont exposés par le biais des équipes d'animations : musique (rap pas adapté, musique en permanence ...), dessins animés pas adaptés ...
- Comment réagir à cette violence quotidienne à laquelle on s'habitue (croche-pied, manteau jeté) ? Comment ne pas les banaliser car le sujet est à traiter et à ne pas laisser passer. Les ballons sont parfois retirés et les tensions très présentes. Les mots utilisés parlent de cette violence à ne pas laisser passer.
ex: quand on agit sur certaines activités prédominantes dans les cours de récréations, certains moments en distribuant les jeux et en proposant des activités variées, les violences ordinaires ont été diminuées.
Dans certaines écoles, la violence provient d'enfants de CP et CE1, privés de ballons, qui jouent à la bagarre et cela génèrent des blessures.
Ce n'est plus possible de raisonner en termes de "c'est une période de crise" car cela fait un an que cela dure et il faut réfléchir sur la durée.
Réunion de travail envisagée avec Mme FOUJANET sur les écoles du quartier concernés pour trouver des solutions.
Plein d'activités possibles sans contact, même avec un ballon (Foot Flag)
- S'il y a un confinement, les écoles sont-elles prêtes ? Il ne semble pas que l'intention soit de fermer les écoles : l'idée est de tenir jusqu'aux vacances de Pâques sans fermeture car ensuite, il y aura beaucoup plus de personnes vaccinées et le temps joue aussi sur le virus.
- Tests salivaires : responsabilité de l'éducation nationale. Ce sont les directeurs et les IEN qui sont à la manœuvre.
La mairie est soutien et support.
Quelques écoles ciblées pour être volontaire car touchées récemment par un certain nombre de cas: compliqué à organiser car il faut l'accord des parents + carte vitale + l'état qui recrute des médiateurs qui s'engagent pendant trois mois pour venir épauler les écoles.
Les maternelles et les CP ne savent pas forcément cracher.
Test le 11 mars sur 2 ou 3 écoles. Ensuite cela se fera soit tous les 15 jours, soit toutes les écoles d'ici 3 ou 4 semaines
La liste des écoles n'est pas donnée volontairement car il faut adhésion et communication adaptée et pédagogiques pour que cela puisse fonctionner, donc c'est au rectorat et aux écoles de s'en charger.
- Revenir sur la question du savon irritant : pas d'évolution sur cette question pour l'instant.
- Extension des horaires du parc Montsouris : couvre-feu à 18h, travail fait avec les équipes des petits parcs pour que la fermeture soit à 18h et pas à 17h ! Il faut noter que le parc Montsouris est un grand parc et donc les gardiens peuvent commencer à

siffler à 17h car cela prend plus de temps pour faire sortir tout le monde ! Il faut tenir encore !

- La maire de Paris demande que la campagne de vaccination concerne aussi les enseignants et les équipes d'animation pour les personnes ayant 50 ans et plus.